

**Consultation sur le projet de Parachèvement de l'autoroute 19  
avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440  
et 640 à Laval et à Bois-des-Filion**

Avis présenté à la *Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)*  
dans le cadre de l'audience publique du 20 octobre 2014 à Laval

Par Laurentides Économique

Mercredi, 15 octobre 2014

**PROJET DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 19 AVEC VOIES RÉSERVÉES AU TRANSPORT COLLECTIF À LAVAL ET À BOIS-DES-FILION..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

AVANT-PROPOS.....	3
Laurentides Économique .....	3
Situation économique dans les Laurentides.....	4
Sur le plan démographique.....	4
Sur le plan industriel.....	4
Sur le plan des créneaux d'excellence.....	5
La congestion: un frein à l'économie.....	6
Le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif: une condition essentielle à la compétitivité d'une économie.....	7
Conclusion .....	8

## AVANT-PROPOS

L'organisation Laurentides Économique est heureuse de prendre part aux consultations publiques entourant le projet de *Parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640 à Laval et à Bois-des-Filion*.

Notre organisme est d'avis que le projet soumis est essentiel à la vitalité économique des Laurentides. En effet, le parachèvement de l'autoroute 19 est une nécessité pour assurer le bon fonctionnement de notre territoire, stimuler la compétitivité des entreprises qui la composent et en décupler leur rayonnement sur les marchés.

Laurentides Économique est d'avis que le parachèvement de l'autoroute 19 est nécessaire à la fluidité de la circulation routière et à l'accès aux infrastructures de transport des marchandises intermodales de la grande région métropolitaine de Montréal. Cet accès routier stratégique est une condition fondamentale au développement et au maintien des entreprises manufacturières de notre région.

## LAURENTIDES ÉCONOMIQUE

Laurentides Économique est une organisation régionale de développement économique mise en place par les 8 centres locaux de développement, la Conférence régionale des élus et le Ministère de l'Économie, des Innovations et des Exportations. Elle offre différents services spécialisés aux entrepreneurs de la région, en complémentarité aux services offerts par les CLD et en collaboration avec tous les acteurs économiques de la région. Les différents services offerts par l'organisme sont : le Centre de transfert d'entreprises des Laurentides, Laurentides International, Laurentides Économie Sociale et, nouvellement, le Radar Économique | service de veille stratégique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.laurentideseconomique.ca>

## SITUATION ÉCONOMIQUE DES LAURENTIDES<sup>2</sup>

### *Sur le plan démographique*

La région des Laurentides connaît depuis plusieurs années une croissance importante. La région se démarque des autres avec une population totale de 580 966 habitants, ce qui la classe au 4<sup>e</sup> rang des 17 régions administratives du Québec, et un taux d'emploi de 61,2%. Il s'agit là d'une performance supérieure à l'ensemble du Québec. La région représente 7,12 % de la population du Québec et 7,5 % des emplois.

### *Sur le plan industriel*

Quant à la structure industrielle des Laurentides, elle se distingue par l'importance de son secteur de la construction. Plus spécifiquement, la construction résidentielle connaît un essor soutenu et constant, qui est certes attribuable à la croissance démographique qui caractérise la région. En effet, ce secteur représente jusqu'à 10 % des emplois, comparativement à 6,4 % pour l'ensemble du Québec.

De plus, bien que la part des emplois du secteur de la fabrication soit sensiblement la même que celle des autres régions du Québec, ce sont les industries de la transformation complexe, comme celle du matériel de transport, de l'impression, des machines et du matériel médical, qui caractérisent les Laurentides. Aussi, comme partout au Québec, le secteur tertiaire domine toujours, avec 75,7 % de l'emploi total, et le secteur des services publics est sous-représenté par rapport au reste du Québec.

---

<sup>2</sup> Veuillez prendre note que les données de la présente section sont tirées de la plus récente étude de l'*Institut de la statistique du Québec* (octobre 2014) et reflètent le portrait 2013 de la région des Laurentides et du Québec.

## *Sur le plan des créneaux d'excellence*

Le transport terrestre avancé constitue l'un des créneaux d'excellence des Laurentides, qui comptent 70 entreprises et qui emploient 3 600 personnes. La région y joue un rôle déterminant. Rappelons qu'un créneau d'excellence est un ensemble d'organisations économiques qui constitue un secteur où une région se démarque par des compétences et des produits particuliers employant des chercheurs et une main-d'œuvre qualifiés.

Le créneau d'excellence du transport terrestre avancé offre un avantage concurrentiel à la région des Laurentides. Pensons au bassin de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée, à la concentration d'entreprises assembleuses de véhicules, aux infrastructures spécialisées (dont des installations aéroportuaires), à la présence de quatre centres d'expertise liés directement au développement du transport avancé (Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec, Centre de développement des composites du Québec, Institut du transport avancé du Québec, Centre d'innovation en microélectronique du Québec) ainsi qu'aux nombreuses entreprises spécialisées dans la fabrication de pièces en matériaux légers. Parmi nos leaders, soulignons PACCAR, NOVABUS et PMG TECHNOLOGIES.

La région des Laurentides se démarque aussi dans d'autres créneaux d'excellence avec Signature Bois Laurentides et Tourisme de villégiature quatre saisons, de même qu'avec des dizaines d'entreprises issues du secteur de l'aéronautique, comme Bell Helicopter, Bombardier et Pratt & Whitney, grâce auxquelles les Laurentides figurent au premier plan de ce secteur économique.

## **LA CONGESTION : UN FREIN À L'ÉCONOMIE**

La fluidité du transport des marchandises est un enjeu de premier plan pour maintenir l'économie des Laurentides à son niveau actuel. À défaut d'investissements majeurs, du parachèvement d'un réseau autoroutier supérieur et du raccordement de son réseau stratégique, la capacité des entreprises à accéder aux marchés extérieurs de la région sera grandement affectée.

Pour le millier d'entreprises manufacturières des Laurentides, la congestion chronique du réseau autoroutier est une menace à leur viabilité dans un contexte de compétitivité mondiale. Ce constat est d'ailleurs valable pour toutes les entreprises de la région qui sont tributaires du transport, et ce autant pour l'apport des intrants que pour la livraison des produits.

En effet, la capacité des entreprises à respecter leurs engagements et leurs échéanciers est affectée par la congestion routière. Pour conserver la même qualité de services, les entreprises doivent assumer une hausse de leurs coûts d'opération occasionnée par l'augmentation des frais de transport, l'embauche d'effectifs supplémentaires ou sur une plus longue période, les besoins en carburant et le maintien d'un inventaire plus important en termes d'intrants. Ces éléments affectent directement la compétitivité et la productivité de nos entreprises. À titre d'exemple, un retard dans la livraison d'un matériel essentiel à la composition d'un produit confectionné par une entreprise peut causer des arrêts de fabrication qui sont catastrophiques pour la productivité de l'entreprise.

Enfin, la congestion routière a un impact direct sur le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre. L'accès rapide des employés à leur lieu de travail de même que l'absence de transport collectif facile d'utilisation réduisent considérablement le bassin de main-d'œuvre qualifiée disponible.

## LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 19 AVEC VOIES RÉSERVÉES AU TRANSPORT COLLECTIF: UNE CONDITION ESSENTIELLE À LA COMPÉTITIVITÉ D'UNE ÉCONOMIE

Le projet de parachèvement de l'autoroute 19 est une condition essentielle à la réussite des entreprises de la région. La proximité et la facilité d'accès aux principaux pôles économiques s'imposent et l'échange des biens, des services et des expertises doit se faire le plus efficacement possible.

Dans cet esprit, les différents pôles économiques doivent être connectés directement entre eux afin d'assurer la réussite des entreprises qui les composent. Un accès rapide et facile à un réseau routier fluide constitue une condition déterminante au succès et à la vitalité de ces pôles économiques.

Dans un contexte de mondialisation des marchés, les exportations prennent tout leur sens. Le succès que connaît une entreprise en termes d'exportations réside surtout dans l'accès qu'elle a un réseau stratégique de transport, de même que la présence de transport intermodal et sa proximité au marché du nord-est des États-Unis.

C'est pourquoi les entreprises exportatrices des Laurentides voient dans le parachèvement de l'autoroute 19 une opportunité inégalée de conserver leur part de marché, voire même de l'accroître, et de créer par la même occasion des emplois de qualité pour les résidents de la région.

## CONCLUSION

Par cette présentation, nous cherchons à sensibiliser les autorités à l'importance du parachèvement de l'autoroute 19, plus spécifiquement dans le contexte particulier de congestion chronique du réseau routier des Laurentides.

La connexion du réseau routier permettra de désenclaver un pôle économique aussi important que celui des Laurentides, consolidera la compétitivité d'entreprises stratégiques pour l'économie du Québec et permettra d'en attirer plusieurs autres.

En faisant ressortir les impacts actuels des liens routiers incomplets dans la région et illustrer les effets positifs du parachèvement sur les conditions de transport des personnes et des marchandises, nous espérons avoir mis en lumière les avantages économiques de la réalisation du parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif à Laval et à Bois-des-Filion.

Nous recommandons donc que le gouvernement du Québec provisionne les sommes nécessaires à la réalisation du projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640 à Laval et à Bois-des-Filion et l'inscrive au Plan québécois des infrastructures (PQI) le plus rapidement possible.